

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE POUR L'ANNÉE 2013**

Contribuables de Rivière-Ouelle,  
Membres du Conseil,

Afin de satisfaire aux directives du Ministère des Affaires Municipales et des Régions, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité de Rivière-Ouelle, à quelques semaines de l'adoption du budget de l'exercice financier 2014.

Je vous parlerai donc, pour débiter, des derniers états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2012. Ensuite, il sera question des projections financières de la présente année et je terminerai avec les orientations du budget 2014.

**1. Les derniers états financiers consolidés au 31 décembre 2012**

En ce qui concerne les états financiers consolidés au 31 décembre 2012, le rapport du vérificateur montre le sommaire suivant :

<b>Revenus de fonctionnement</b>	2 381 186 \$	
<b>Charges</b>	(2 625 246 \$)	
<b>Excédent (déficit)</b>		(244 060 \$)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
- Amortissement des immobilisations	743 930 \$	
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	69 862 \$	
- Remboursement de la dette à long terme	(247 470 \$)	
- Affectations		
- Activités d'investissement	(29 913 \$)	
- Excédent (déficit) accumulé	(9 944 \$)	
<b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		526 465 \$
<b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>		282 405 \$

Le surplus accumulé au 31 décembre 2012 est de 1 312 492\$. Le rapport du vérificateur externe indique que les états financiers consolidés présentent, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Rivière-Ouelle au 31 décembre 2012, le tout conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

**2. Les projections financières de l'année en cours**

Les dernières analyses démontrent que les revenus de la Municipalité couvriront les dépenses engagées. Nous devrions terminer l'année 2013 avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Dans son programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015, la Municipalité avait présenté les travaux suivants pour l'année 2013 :

- 25,000\$ pour des glissières sur le chemin de la Pointe
- 35,000\$ pour les infrastructures de la patinoire municipale
- 115,000\$ pour de l'encochement sur le chemin de la Pointe
- 250,000\$ pour le chemin d'accès au développement du chemin de la Cédrière
- 100,000\$ pour la prolongation de l'aqueduc sur le chemin de la Pointe

Les glissières sur le chemin de la Pointe ont été installées. Le projet de nouvelles infrastructures pour la patinoire a été reporté. L'encochement sur le chemin de la Pointe a été effectué. Le projet du chemin d'accès au développement du chemin de la Cédrière est présentement à l'étude à la CPTAQ et la dépense est reportée à une année ultérieure. Le projet de prolongement de l'aqueduc dans le chemin de la Pointe a été reporté.

Le rôle d'évaluation démontre, pour 2013, soit la 2<sup>ème</sup> année du rôle triennal, une évaluation imposable de 112 151 800 \$ et une évaluation non imposable de 8 702 800 \$, pour un total de 120 854 600 \$. Le taux de la taxe foncière générale, incluant la taxe spéciale générale pour le service de police et les taxes spéciales générales pour les règlements d'emprunt 2002-1, 2003-6, 2005-2, 2006-1, 2008-9 et 2012-1, totalisait 0,9133\$/100 \$ d'évaluation.

### 3. Le Budget 2014

En ce qui concerne le budget de l'année 2014, le rôle d'évaluation, pour la troisième année du rôle triennal 2012-2013-2014, montre une évaluation imposable de 115 740 200 \$ et une évaluation non imposable de 8 705 000 \$, pour un total de 124 445 200 \$. Ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à 2013.

Le Conseil présentera, pour 2014, un budget équilibré et ne prévoit pas d'augmentation significative de la taxe foncière.

### 4. Rémunération des Élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la Municipalité verse mensuellement une somme de 343,31 \$ au maire, à titre de rémunération de base, et de 171,64 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Chaque conseiller reçoit mensuellement une somme de 114,38 \$ à titre de rémunération de base, et de 57,18 \$ à titre d'allocation de dépenses.

### 5. Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et plus dont la somme égale 25 000 \$ et plus, qui ont été conclus entre le 7 novembre 2012 et le 6 novembre 2013.

Agence du revenu du Canada	Remises gouvernementales (DAS + TAXES)	25 236\$
Éco-L'Eau	Opération réseaux aqueduc et égout	74 131\$
Régie intermunicipale des matières résiduelles	Quote-part	73 460\$
Ville Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement des ordures	28 081\$
Hydro-Québec	Électricité	34 483\$
Sûreté du Québec	Service de police	118 317\$
MRC de Kamouraska	Quotes-parts et services d'inspection et d'évaluation	151 500\$
Régie intermunicipale protection incendie	Quote-part	78 184\$
Financière Banque Nationale	Financement	133 012\$
Ministre du revenu du Québec	Remises gouvernementales (DAS + TAXES)	60 152\$
Transport en Vrac Saint-Denis	Contrat de déneigement + entretien routes et fossés	187 915\$

Je vous invite à assister à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 21 janvier 2014 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014, du règlement de taxation 2014 et du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Je vous remercie de votre attention,

\_\_\_\_\_  
 Louis-Georges Simard, Maire  
 Rivière-Ouelle, le 12 novembre 2013